

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, je pense que la question de l'honorable député demande une très longue réponse qui suppose un budget complet. Je dois dire que c'est vrai que nous avons un trop haut niveau de chômage, je le regrette. Mais, je voudrais aussi faire remarquer à l'honorable député qu'au cours des douze derniers mois nous avons créé 362,000 nouveaux emplois au Canada. La performance du Canada en matière de création d'emploi n'a aucun égal dans aucun autre pays industrialisé du monde.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LES NOUVEAUX AVIONS DE COMBAT POUR LES TROUPES DE L'OTAN

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre a dit le 6 septembre qu'un comité du cabinet serait saisi le 13 septembre du rapport concernant le nouvel appareil de combat et que le cabinet prendrait une décision définitive le 20 septembre. Jeudi dernier, cependant, le premier ministre a dit qu'il ne croyait pas qu'il avait été question du programme d'avion de combat au cabinet depuis juin dernier.

Le ministre peut-il expliquer comment il se fait que le premier ministre et lui divergent ainsi d'opinion sur ce qui se passe, et peut-il nous donner la cause de ce grave retard?

L'hon. Barney Danson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, l'information du premier ministre est exacte. Autant que je me le rappelle, le cabinet n'a pas été saisi de cette question depuis juin dernier. Les députés le savent, les vendeurs ont demandé un délai supplémentaire pour soumettre leurs offres, et nous le leur avons accordé. Je ne me rappelle pas avoir donné de dates précises, sauf erreur, et je m'attends que le cabinet sera saisi de cette question ce mois-ci et pourra, je l'espère, prendre une décision à la fin du mois ou au début de décembre.

M. McKinnon: Monsieur l'Orateur, pour rafraîchir la mémoire du ministre, je lui dirai que le 18 mars, il a déclaré espérer qu'on puisse placer les commandes vers la fin de 1978, et qu'en fait il travaillait dans ce sens.

Le ministre confirmerait-il que les Forces armées ont recommandé l'avion ou les avions de leur choix, et que le programme est maintenant retardé parce que le gouvernement n'a pas les 2.34 milliards de dollars que représenterait l'acquisition de ce nouvel avion de combat?

M. Danson: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas très bien saisi la fin de la question du député, mais je puis dire que le retard est attribuable au fait qu'on veut donner aux divers fabricants l'occasion de faire de nouvelles offres. Ce temps a été très précieux pour les vendeurs, pour leur permettre de se procurer ces avions, et je dirais même, pour l'industrie canadienne. Les

Questions orales

échéances ont été retardées à cause de cela. J'ai raison de croire maintenant que les derniers contrats seront négociés et le choix final arrêté l'an prochain, mais pas avant tard au printemps.

* * *

LES FINANCES

LE PROJET DE RÉDUCTION DES PAIEMENTS DE TRANSFERT SANS CONDITION

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Dans sa déclaration détaillée du 8 septembre sur les coupes projetées dans les dépenses du gouvernement, et surtout dans les paiements de transfert sans condition, le ministre a annoncé son intention de les réduire de 220 millions de dollars.

A la suite de sa réunion avec ses homologues provinciaux la semaine dernière, le ministre peut-il nous dire quels programmes précis il compte maintenant réduire et de combien?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière nous avons déclaré que nous reporterons à plus tard les programmes de services sociaux et le programme de service communautaire que nous avons espéré mettre en œuvre l'an prochain. Nous avons décidé de faire certains ajustements dans la formule de péréquation. Ces versements seront augmentés, mais pas d'autant que nous l'avions prédit. Un quatrième programme subira des coupes, celui du transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique.

Mlle MacDonald: Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre a proposé dans sa déclaration du 8 septembre de réduire les paiements au titre de la loi sur le financement des programmes établis et qu'il a découvert depuis qu'en vertu de l'entente de cinq ans qui régit ces programmes, le gouvernement fédéral ne pouvait procéder unilatéralement à des réductions, je voudrais savoir s'il a l'intention de combler la différence non seulement en forçant le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social à abandonner son projet de loi sur le financement des services sociaux mais en réduisant encore plus que prévu le programme de péréquation. En outre, le ministre va-t-il tenter de modifier la formule convenue aux termes du Régime d'assistance publique du Canada?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à l'honorable représentante quels programmes nous avons choisis pour faire les frais des paiements de transfert. Bien entendu, nous ne pouvons exempter les versements aux provinces. Ceux-ci représentent plus de 10 milliards de dollars. Nous sommes allés assez doucement en ce qui concerne les autres réductions. La semaine dernière, nous avons discuté avec les provinces du cas de quatre programmes qui seront touchés.

En ce qui concerne les programmes établis, j'ai tenté de modifier la formule de concert avec les provinces la semaine dernière. Comme celles-ci n'étaient pas d'accord, j'ai décidé de ne pas intervenir.